



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Stages arts et sports 2015
Participation financière de la Ville

DE20160321_33

Conseil municipal du 21 mars 2016

Rapporteur :
Patrick BOURGOIN

Télétransmise à la Préfecture le 24 MARS 2016
Affichée le 25 mars 2016

L'an deux mille seize le vingt et un mars à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 9 mars 2016

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, M. YOU, M. VERGNAUD, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. JUIN, M. BOUAZZA, M. PAIN, Mme PEREZ, M. SARDIN

Etaient absents :

Mme RICCI, Mme COUTANT

Ont donné procuration :

- Mme GARCIA à M. BONNEFONT
- Mme BOUTTEMY à Mme FAVE
- Mme SERRALHEIRO à Mme MACULA
- M. BOUCHAUD à M. SARDIN
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice)
Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Véronique DE MAILLARD


Arnaud LATOUR
Directeur Général Adjoint

D É V E L O P P E M E N T T E R R I T O R I A L

Stages arts et sports 2015 Participation financière de la Ville

Sports
id : 1263

Conseil municipal
21 mars 2016

33

Rapporteur : Patrick BOURGOIN

Dans le cadre des animations organisées pendant les vacances scolaires, la Ville d'Angoulême attribue des subventions aux associations et organismes participant à ces activités.

Les subventions à verser au titre des stages arts et sports concernent la période des vacances scolaires de Toussaint 2015, et se déclinent comme suit :

BENEFICIAIRES	Montant de subvention
CIBDI	525,00 €
CSCS Grande Garenne	652,40 €
CSCS Rives de Charente	326,20 €
Golf Club de l'Hirondelle	326,20 €
Grand Angoulême Athlétisme (G2A)	326,20 €
Ludacirque	1 050,00 €
Marionnettes d'Angoulême	525,00 €
Salle d'Armes Taillefer	326,20 €
Sky Dancers	525,00 €
Stand de Tir Angoumois	326,20 €
Tennis Club Municipal Angoumois (TCMA)	326,20 €
Tennis de Table de la Grand Font (TTGF)	913,36 €
TOTAL	6 147,96 €

Aussi, au vu des animations réalisées, il vous est proposé d'approuver ce programme de participation financière et de verser les subventions correspondantes aux organismes sus-désignés.

La dépense en résultant d'un montant de 6 147,96 € est inscrite au budget principal de la Ville.

Les élus désignés ci-après ne prenant pas part aux votes des délibérations ou des subventions, uniquement pour les associations ou organismes dont ils sont membres en tant que représentants de la Ville et d'autres organismes ou à titre personnel :

CIBDI

TITULAIRES

Xavier Bonnefont

Elisabeth Lasbugues

SUPPLEANTS

Elise Vouvet

Véronique Arlot

CSCS MJC Sillac Grande Garenne
Frégeneuil

Xavier Bonnefont – Membre de droit et sa
représentante

Elisabete Serralheiro

Danielle Chauvet

Jean-Pol Gatellier

CSCS MJC Rives de Charente

Laïd Bouazza

Danielle Chauvet

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal

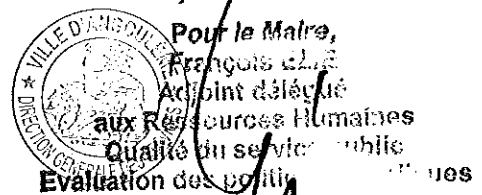
ledit jour

21 mars 2016

Pour extrait conforme,

P/Le Maire,

l'Adjoint


Pour le Maire,
François L...
Adjoint délégué
aux Ressources Humaines
Qualité du service public
Evaluation des politiques publiques

